

Championnat de France Jeunes 2019 – 2020

ART. 1 - Organisation.

Ces Championnats de France, individuels, se déroulent en trois phases, sauf pour les **Poussins -8 ans** qui ne participent qu'aux deux premières phases. **Les Benjamins -11 ans**, **Minimes -14 ans**, **Cadets -17 ans**, **Juniors -21 ans** participeront aux qualifications pour la finale Nationale :

A- Phase 1 District :

Entre 4 et 6 journées pour toutes les catégories, à organiser au plus tard pour le **10/05/2020**, les lieux et dates étant laissés au libre choix des entités districts.

B- Phase 2 Région :

Les **13 ou le 14/06/2020** pour toutes les catégories

C- Phase 3 Nationale : Les **04-05/juillet 2020** à **MOULINS AVERMES** pour les Benjamins - 11 ans, **et Clermont-Ferrand BBowl** pour les Minimes -14 ans, Cadets -17 ans et Juniors -21 ans.

D- La phase District est qualificative pour la phase Région toutefois les jeunes inscrits sur les listes ministérielles 2019-2020 ainsi que les jeunes du Pôle et du collectif France U19 sont qualifiés directement pour la phase nationale sans obligation de participer aux phases district et région. Ces derniers peuvent cependant participer sans avoir accès au classement des journées phase district. **Pour tous les joueurs (y compris listés, collectif et pôle), l'inscription administrative et financière se fait auprès des ligues ou CSR.**

E- La phase Région est qualificative pour la phase Nationale pour les catégories : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors. Les jeunes inscrits sur les listes ministérielles 2019-2020 ainsi que les jeunes du Pôle **et du collectif France U19** sont qualifiés directement pour la phase nationale mais peuvent quand même participer à la phase Région pour marquer des points pour le trophée Joncart LOUISON. Ils ne prennent cependant pas de places qualificatives pour la phase nationale. **Pour tous les joueurs (y compris listés, collectif et pôle), l'inscription administrative et financière se fait auprès des ligues ou CSR.**

F- Dans chacune des phases, les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

ART. 2 – Participation.

- Ces Championnats sont ouverts à tous les jeunes licenciés F.F.B.S.Q. en règle avec la Fédération.

- Les jeunes étrangers licenciés à la FFBSQ sont autorisés à participer à cette compétition, sans pouvoir prétendre au titre de Champion de France, leur participation s'arrête à la phase district.
- Les catégories, d'âge sont :
 - **Poussins garçons et filles** -8 ans nés entre le 01/09/2011 et le 31/08/2014
 - **Benjamins garçons et filles** -11 ans nés entre le 01/09/2008 et le 31/08/2011
 - **Minimes garçons et filles** -14 ans nés entre le 01/09/2005 et le 31/08/2008
 - **Cadets garçons et filles** -17 ans nés entre le 01/09/2002 et le 31/08/2005
 - **Juniors garçons et filles** -21 ans nés entre le 01/09/1998 et le 31/08/2002

ART. 3 - Engagements.

A - Phase District :

Le club fait parvenir à son CSR ou à sa ligue régionale le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée

Les droits d'engagement sont :

- **Gratuits** pour les poussins
- De **7 euros** maximum pour les Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors, Pôle, collectif France et listés compris.

B- Phase Régionale :

Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties de cette phase sont à la charge des qualifiés et à régler auprès de la ligue ou le CSR organisateur de cette phase.

Pour tous les joueurs (y compris listés, collectif et pôle) et quelque soit la phase, l'inscription administrative et financière se fait auprès des ligues ou CSR.

ART. 5 - Phase District

A- Chaque jeune effectue au cours de chaque journée :

2 séries consécutives de **2 parties** pour les Poussins

3 séries consécutives de **2 parties** pour les jeunes, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors

B- A l'issue de chaque journée et dans chaque catégorie, Un nombre de points est attribué à chaque jeune suivant le barème ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	80	60	50	46	42	38	34	30
Place	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	28	26	24	22	21	20	19	18
Place	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	17	16	15	14	13	12	11	10
Place	25	26	27	27	29	30	31et+	
Points	9	8	7	6	5	4	3	

C- La Ligue (ou CSR) décide des lieux et établit avec les centres choisis les horaires, en

Respectant les temps de coupure entre les séries, pour les poussins.

- D- Les joueurs sont classés au cumul des points obtenus au cours de leurs trois meilleures journées. En cas d'égalité le total des quilles abattues sera déterminant, en cas de seconde égalité la dernière ligne sera déterminante. Les SHN et Pôle ne participent pas au classement.

- E- Pour obtenir une qualification en phase régionale, deux conditions sont à remplir :
 - a) Se positionner dans les 60 % des participants aux journées districts.
 - b) Avoir participé à au moins 3 journées minimum.

- F- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, le titre de Champion District et Championne District sont attribués au premier et à la première du classement défini à l'alinéa précédent.

- G- Chaque entité régionale doit envoyer au CNB les résultats individuels au fur et à mesure du déroulement de chaque journée (cnb.resultats@ffbsq.org).

- H- La date limite de transmission de la liste des qualifiés(es) (SHN inclus) au CNB (cts@ffbsq.org) et à la ligue organisatrice de la phase régionale est impérativement fixée au **24 Mai 2020**.

ART. 6 - Phase Région

- A- Chaque jeune effectue :
 - 2 séries consécutives de **2 parties** pour les Poussins
 - 3 séries consécutives de **2 parties** pour les pour les Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors,A l'issue de ces séries, les titres de Champion Régional et de Championne Régionale sont décernés pour chaque catégorie.

- B- La Ligue ou le CSR établit les horaires en accord avec le centre choisi.

- C- Le nombre de qualifiés par région pour la finale nationale est au prorata du nombre de qualifiés pour la phase régionale à l'issue des phases districts. Il est communiqué par le CNB 15 jours avant la phase régionale. **Le nombre total de qualifiés pour la finale nationale est de 28 filles et 32 garçons par catégorie Benjamin, Minime, Cadet et Junior. Les Têtes de séries (listés et Pôle) sont à déduire des 28 filles et 32 garçons**
Ex :4 filles en listes : 28 moins 4 reste, 24 places. Comptage idem pour les garçons.

ART. 7 - Phase Nationale :

- A- Qualifications
 - Les Benjamins (garçons et filles) effectuent 2 séries non consécutives de 4 parties, avec un décalage toutes les deux parties sur chaque série. Les 8 premiers benjamins et les 6 premières benjamins sont qualifiés pour la finale.
 - Les Minimes, Cadets et Juniors effectuent 3 séries consécutives de 2 parties.

A l'issue, 14 filles et 16 garçons de chacune de ces catégories sont qualifiés pour les demi-finales. Les quilles des qualifications ne sont pas conservées

B- Demi-Finales

Les demi-finales de chaque catégorie se jouent sur 4 parties. A l'issue 6 filles et 8 garçons de chaque catégorie sont qualifiés pour les finales.

C- Les finales, benjamins compris, se déroulent sur le BBowl en round robin sans conservation des quilles abattues lors des qualifications et demi-finales. 20 points de bonification par match gagné et 10 par match nul seront attribuées, pour les garçons, 10 points de bonification par match gagné et 5 points par match nul, pour les filles

D- Titres

Les titres de Champion et Championne de France sont délivrés dans chaque catégorie fille et garçon à l'issue de la finale round-robin.

E- Les frais de parties sont pris en charge par le CNB.

F- Forfait : Les jeunes qui déclarent forfait pour la finale nationale sont tenus de le faire savoir à leur Ligue Régionale et au CNB avant le **22/06/2019**. Après cette date, sauf empêchement majeur dûment justifié, une amende de 50€ sera réclamée au club. Le CNB repêche dans l'ordre du classement régional relatif au lieu de la finale nationale.

ART 8 – Divers

A- Tenue de jeu : voir article 17 du LIVRE II sportif :

<http://www.ffbsq.org/bowling/arbitrage/Reglements/Livre II Sportif revision 2018 02 18.pdf>

B- Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à ces championnats de France.

C- Le C.N. Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.